

Une erreur de copie a dénaturé le dernier paragraphe du rapport présenté au Conseil Municipal par les Commissions réunies des finances et des travaux publics, et publié dans notre numéro du 1^{er} juin. Ce paragraphe doit être rétabli ainsi :

« A la session de mai prochain, l'Administration vous soumettra des plans et devis, après qu'ils auront été examinés par elle et la Commission : à moins qu'aujourd'hui le Conseil ne témoigne le désir que ces plans soient immédiatement l'objet d'un concours. »

Toutefois, si le Conseil admet la proposition qui lui est faite, il pourra encore demander le concours ; dans le cas où les plans présentés ne lui paraîtraient pas suffisants.

Les congés de la Pentecôte dans les lycées et collèges commenceront le samedi 4 et finiront le mercredi soir, 9 juin.

Par décret du 30 mai, la société de crédit industriel et de dépôts du Nord est autorisée à se transformer en société anonyme.

L'ouverture de la ligne du chemin de fer de Lille à Valenciennes est officiellement fixée au lundi 27 juin prochain.

La commission de contrôle nommée par le ministre, accompagnée des ingénieurs de la Compagnie, doit visiter la ligne le 10 juin et se prononcer sur sa réception.

Dès le 20 juin, la nouvelle ligne sera livrée à l'exploitation, les trains omnibus mettront une heure vingt-cinq minutes pour effectuer le trajet entre Lille et Valenciennes.

Nous détachons les lignes suivantes du compte-rendu que consacre le *Journal de Loir-et-Cher*, de Blois, aux fêtes données par cette ville :

« Les sociétés chorales d'Angoulême, de Mans, de Poitiers, de Melun, d'Angers, de Montreuil, ont fait merveille, mais la société chorale de Roubaix a surtout été l'objet des ovations bien légitimes des auditeurs privilégiés auxquels il a été donné de l'entendre. »

Cette société, aussi remarquable par le talent d'exécution que par la tenue irréprochable de tous ses membres, a remporté une victoire signalée. Le matin, premier prix hors ligne, pour lecture à première vue ; le soir aussi, premier prix ascendant, pour les deux morceaux du concours.

Il est cinq heures ; l'heure de la distribution des récompenses a sonné. Avant le moment indiqué, la terrasse de l'Évêché est envahie par une foule considérable qu'on ne saurait évaluer à moins de 4,000 personnes. M. le maire de Blois occupe, sur la tribune, le fauteuil de la présidence. Pas de discours. Il est immédiatement donné lecture du palmarès, et les présidents des sociétés viennent, à l'appel de leur nom, recevoir la médaille offerte en témoignage de leur succès.

« A la suite de cette cérémonie, nouveau défilé des cohortes victorieuses. La satisfaction est peinte sur tous les visages ; c'est un enthousiasme indescriptible dans toutes les rues que traversent les heureux vainqueurs qui n'ont plus qu'une préoccupation, celle de se reposer enfin des fatigues de cette journée et de ses préliminaires. »

Un banquet, toutefois, doit réunir, à 8 heures, à la Mairie, les dignitaires du Concours. Moins privilégiée que la presse parisienne, qui a reçu pour cette dernière partie de la fête, d'assez nombreuses invitations, la presse bloisienne qui, sans exception, avait prêté son concours le plus dévoué à son organisation, n'a pas été conviée. C'est un oubli, sans doute, mais duquel il résulte pour nous l'impossibilité de faire connaître les divers incidents de ce couronnement de l'édifice. Toutefois, cette omission, dont nous laissons la responsabilité à qui de droit, ne saurait nous faire passer sous silence un incident qui s'est produit au milieu du repas. Au moment où le dessert et le champagne allaient remplacer le service principal, à l'heure des toasts, pourrions-nous dire, la société chorale de Roubaix, heureuse de la double récompense accordée à son mérite (deux médailles d'or hors ligne), reconnaissante envers la ville de Blois du gracieux accueil qui lui avait été fait, a voulu laisser de nouveaux regrets, et dans un élan spontané, est venue porter à M. le Maire de Blois un toast chanté avec toute perfection qui lui avait valu au Concours les premières récompenses. Blois et Roubaix sont désormais liés par des souvenirs qui ne s'effacent pas de longtemps. »

On s'est un peu pressé en annonçant la mort du ténor Renard. Le pauvre artiste vit encore, mais son état est désespéré.

Antoine Renard, fils d'un brave menuisier et d'une honnête ouvrière, était né à Lille, le 15 février 1823. Il avait embrassé d'abord la profession de son père, qu'il perdit à seize ans, puis était devenu fondeur.

Lui avait dit qu'il possédait une belle voix, et un jour il se présenta au Conservatoire, sous les auspices de M. Laurent de Rillé. Il fut refusé net.

A cette époque, il était depuis plusieurs années établi à Paris. Un peu découragé, il s'en fut à Reims, entra dans une fonderie, puis, quelques-uns de ses camarades d'atelier ayant organisé un théâtre de la société, il se mit de la partie, et débuta par le rôle de Klein dans les *Enfants de troupe*, le tambour-major. Il n'obtint qu'un succès de fou-rire.

Bientôt il changea d'emploi, et aux représentations suivantes il se fit entendre dans quelques romances, qui lui valurent, cette fois, de vrais triomphes.

Un peu plus tard, il revint à Paris, trouva moyen de se faire entendre à Dietsch, alors chef du chant à l'Opéra, puis à Roqueplan, qui était directeur, et celui-ci le fit entrer au Conservatoire, dans la classe de M. Révial. Au bout de deux ou trois ans, vers 1852, il signa un engagement pour Nîmes, fit sa première apparition dans la *Juive*, et obtint un grand succès. Il alla tenir ensuite son emploi au Havre, à Strasbourg, à Bordeaux, et, enfin, à Lyon, marchant presque de triomphe en triomphe.

Enfin, en 1856, se trouvant à Paris, à l'époque du renouvellement des engagements, il débuta presque au pied levé à l'Opéra dans la *Juive*, et M. Alphonse Royer l'engagea immédiatement. Il joua successivement *Lucie*, les *Huguenots* et plusieurs autres ouvrages du répertoire. La critique, tout en faisant des réserves, l'accueillit avec faveur, et tout lui présageait un bel avenir, quand une maladie terrible vint tout à coup lui faire perdre la voix.

Renard reprit alors ses pérégrinations en province, déchu successivement de ville moins importante en ville moins importante, et finalement en arriva à devenir *Étoile* dans les cafés-concerts.

En résumé, il était doué au commencement de sa carrière d'un instrument magnifique, mais il lui manquait le goût et les qualités d'acquit, sans lesquels il n'est pas de véritable artiste.

Renard a composé quelques romances qui ne sont pas dépourvues d'un certain sentiment mélodique.

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, 2 juin 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Hier, 1^{er} juin, vers sept heures du soir, il s'est passé en cette ville un fait qui doit être signalé.

Dans un cabaret situé à proximité du chemin de fer, plus de 80 personnes, parmi lesquelles on remarquait des hommes de la haute *fashion*, et quelques enfants, étaient réunis autour d'un pentagone d'environ quatre mètres où se préparait un combat de coqs, à l'instar de ces combats si fréquents autrefois en Angleterre et en Belgique, mais que les sociétés protectrices de Londres et de Bruxelles ont fait abolir.

Les conditions du combat ont été données avec un sérieux et un esprit de justice dignes d'une meilleure cause.

Vous savez ce que sont ces engins cruels que l'on attache aux éperons naturels des coqs de combat, et quelles profondes blessures doivent se faire les malheureux animaux, lorsque, en fondant l'un sur l'autre, ils s'enfoncent dans les chairs, et bien souvent dans les yeux, ces longs éperons d'acier, recourbés et acérés comme une aigle d'emballage. A peine le combat était-il commencé que le sang ruisselait sur le plumage hérissé des lutteurs, qui, surexcités par la douleur, semblaient pris d'une rage vertigineuse.

Comment cette soirée, où plus de dix paires de coqs devaient s'exterminer, se passa-t-elle ? Je l'ignore, car je ne voulus pas entrer ; mais une personne, qui m'a raconté les émotions de la première scène, en était tellement révoltée, qu'elle n'en attendit pas la fin et, en s'éloignant, exprima, sinon sa pitié, du moins son dégoût en ces termes : « Je ne voudrais pas manger la chair de ces bêtes-là ! » Ce à quoi l'un des gentlemen présents répondit : « La chair de ces bêtes ferait pourtant d'excellents rôties. »

Ce monsieur commettait pourtant une grosse hérésie hygiénique ; mais un amateur distingué de combats de coqs n'a guère le temps de s'occuper de questions d'hygiène, et ne peut savoir, par conséquent, que la chair d'un animal dont le sang est échauffé par la colère et la douleur, devient un aliment malsain.

Il était aussi question parmi les spectateurs du dressage prochain de chiens de combats. Espérons que les combats de dogues resteront à l'état de projet, et qu'avant leur mise à exécution, ces messieurs se souviendront qu'il existe en France une loi, dite *Loi-Grammont*, au nom de laquelle dans plusieurs départements, l'autorité a plus d'une fois interdit les combats du genre de ceux que je signale, et puni bien des voies de fait envers les animaux. Dieu veuille que ces messieurs se souviennent en même temps que Position ou Education oblige !

Je dois au hasard la connaissance des faits dont je viens, Monsieur le Rédacteur, de vous entretenir. Je ne doute pas que ma critique, si elle est connue des amateurs de combats de coqs, ne m'attire leur mécontentement ; mais, fidèle à cet adage : *Fais ce que dois, advienne que pourra*, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous le signaler, comme je l'aurais fait s'ils avaient eu pour promoteurs des gens de cette classe qui gagnent la vie à l'aide de ce genre de spectacle.

Agréer, etc. D.-B.

On lisait, il y a quelques semaines dans le *Morning-Post* :

« Combats de coqs à Southwark. — Devant le tribunal de police de Southwark, présidé par M. Burchant, magistrat, ont comparu trente et un individus, parmi lesquels il se trouvait un certain nombre d'artisans, de rentiers et de limonadiers. »

John Brown, l'un des comparants, propriétaire des *Two Brewers, Ewer-Street, Gravel Lane*, avait chez lui des emplacements réservés pour les combats de coqs et les combats de chiens. Les autres étaient prévenus d'avoir encouragé et payé ces sortes de combats.

M. Sleigh, d'après les ordres de M. John Colam, secrétaire de la Société royale, ayant pour objet de prévenir les actes de cruauté contre les animaux, intenta l'action. L'acte spécial sur la matière autorise le magistrat à condamner les prévenus à 5 liv. st. d'amende ou à les envoyer pour trois mois avec ou sans travaux forcés dans une maison de correction.

Brown est généralement connu sous le sobriquet de roi des combats de chiens. Depuis quelque temps, de fréquents combats de cette nature ont été livrés dans son établissement ; il demandait 5 schellings par personne aux spectateurs. Tous les prévenus ont nié les faits qui leur sont imputés.

John William Mohm, au nom de la Société royale, déclare qu'il a payé à Brown 10 sch. pour deux billets. Derrière la maison, il a trouvé un grand nombre de personnes réunies. On s'est transporté dans une salle située au rez-de-chaussée.

Brown, Deane et Brooks étaient les trois personnes qui se donnaient le plus de mouvement. L'espace où devaient lutter les coqs était clos. Les coqs avaient des éperons d'acier. Le combat a duré douze minutes. L'un de ces animaux était blessé ; sa tête saignait abondamment. L'autre saignait aussi. On les a enlevés ; on en a emmené deux autres en champ clos, ils n'ont pas voulu se battre. On a amené quelques rats qui n'ont pas tardé à être tués. Deux coqs ont été ramenés.

Le combat ayant duré quinze minutes, on les a retirés dans l'état le plus pitoyable. Un d'eux avait une large blessure aux flancs et une patte cassée. L'autre était mutilé et saignant. Pendant ce temps les spectateurs faisaient des paris. Quatorze des prévenus ont été acquittés ; les autres ont été condamnés à 10 sch. d'amende ; Brown et son aide à 5 l. st. l'un, et 40 sch. l'autre.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, jeudi, à 8 heures précises, qu'aura lieu au Collège, salle des cours de chimie et de physique, la seconde conférence de M. Yonge sur la vie et les œuvres du grand poète anglais, lord Byron.

Une lettre de Dunkerque nous apprend qu'un canot, monté par quatorze matelots, appartenant à l'escadre actuellement en rade de ce port, a chaviré sous voile. Deux hommes ont péri, les autres ont pu être sauvés.

Marché au blé de plus en plus faible. Il n'y avait, hier, à Lille, que 1,000 hectolitres à la halle. Le mouvement de hausse retient les détenteurs. Ils espèrent des prix plus élevés encore. On demandait aujourd'hui une avance de 1 fr. 80 l'hect. sur les prix de mercredi dernier. Les acheteurs hésitaient. Cependant, il y avait pas mal de besoins, de sorte qu'ils ont dû traiter en hausse sensible. Les blés vieux de choix, qui étaient assez abondants, ont obtenu 24 fr., les bons de 22 à 23 fr. Les autres qualités, de 19 à 21 fr. En somme, on estime la hausse commerciale à 1 fr. 25.

La mercuriale la porte à 1 fr. 17.

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX.

Bourse de Paris du Jeudi 2 Juin 1870
Rente 3 p. 0/0 74.75
id. 4 1/2 p. 0/0 103.75

FAITS DIVERS

On annonce la mort du comte de Chavannes, ancien administrateur général de l'enregistrement et des domaines, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La foudre est tombée, dans les environs d'Arbois, sur un homme qui a été atteint au front, sans éprouver d'autre mal qu'une brûlure ordinaire.

Le village d'Acqueville (Eure) vient d'être presque entièrement détruit par les flammes.

L'usine à ciment de Vassy-les-Avallons a brûlé ces jours derniers. Le *Journal d'Avallon* dit que les pertes sont d'une centaine de mille francs.

On sait que le projet de reliair directement l'Angleterre au continent par une voie ferrée traversant le détroit de la Manche, à l'aide d'une combinaison d'encrochements et de ponts tubulaires (système Stephenson), a été communiqué dernièrement à l'Académie des sciences, qui a chargé une commission de cinq membres de lui en faire un rapport.

Les plans et documents relatifs au projet dont il s'agit, vont être adressés par ses auteurs aux agents diplomatiques de la France et de l'étranger.

On écrit de Spa à la *Neuse*, le 29 mai : Le personnel du chemin de fer de l'Est français de Pepinster à Spa a été ému mardi dernier par l'arrestation, sur l'ordre du commissaire de surveillance, du nommé F. D..., chef de station d'une gare de cette ligne, âgé de vingt-cinq ans, né à Neully.

Cet employé est prévenu de détournement d'une somme de 2,000 francs avec altération d'écriture. On prétend que l'instruction révélera d'autres faits encore plus graves.

Dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques.
(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Paris, jeudi.

La démission de M. de Parriou dont on parlait hier est démentie.

Le rapport sur le budget sera probablement déposé le 6 juin ; la discussion commencerait le 22.

On assure aussi que le gouvernement fera des déclarations très-catégoriques contre toute proposition tendant à détruire l'équilibre du budget.

Londres, jeudi.

Des précautions extraordinaires sont prises à l'arsenal de Woolwick, pour garantir les dépôts de poudres contre les tentatives des féniens.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.
reçues sur place.

Liverpool, jeudi.
Ventes, 10,000 b. ; légèrement meilleur.

Havre, jeudi.
Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 600 b. ; disponibles livrables, lourds, inchangés.

New-York, 22 1/2.
Recettes, 14,000 b. ; expéditions, 28,000 b.

Liverpool, jeudi.
Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 10,000 b. ; marché calme, ton plutôt satisfaisant.

Havre, jeudi.
(Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Boleau-Desoban.)

Ventes, 7,00 b. ; marché calme ; disponible et livrable, prix inchangés ; terme, 123.

Havre, mercredi 1^{er} juin 1870. Côtés. — On s'est un peu remis aux achats hier soir, les bas prix attirant quelque demande.

Il en était à peu près de même ce matin ; cette après-midi, par contre, le marché est retombé au plus grand calme. Les prix sont faibles par continuation, et il faut voir le très ordinaire Louisiane autour de 125 fr.

A livrer, les Oomra ont eu la vente de 50 b. embarquement avril ou mai à 203 fr. 50. Les besoins de couverture pour marchés à livrer soutiennent encore assez bien ces cotés.

A terme, on a faibli depuis hier ; on a fait successivement le Louisiane juin à 120 fr. 50 et à 120 fr. le juillet à 122 fr. 50 à 122 fr. et en dernier lieu, à 121 fr. 50, l'août à 123 fr. et à 122 fr. 50, les mois suivants.

Les ventes notées à 5 heures vont à vants à 123 fr.

Laines. — La demande reste très régulière à prix fermes et il a été de nouveau vendu 45 b. Buenos-Ayres saint, de 145 à 215 fr., 18 b. Russie lavée à 380 fr. et 142 b. Bande-Orientale en saint à 220 fr. les 100 kil.

En peaux de mouton, il a été fait aussi 22 b. Plata, en saint, à 95 fr. les 100 kil.

Laines, Chartres, 27 mai. — Afin d'engager les cultivateurs à tondre leurs troupeaux de bonne heure, notre première foire aux laines a été avancée d'un mois ; elle a eu lieu hier ; peu d'acheteurs. Environ 10,000 toisons étaient en vente ; d'un conditionnement généralement bon, elles ont trouvé preneurs de 1 fr. 50 à 1 fr. 80 suivant mérite. Très peu d'agneaux, les prix variant de 2 à 2 fr. 50. Tous les lots achetés en ferme jusqu'à présent et ceux payés à cette foire, dénotent une hausse de 10 c. sur les prix payés l'année dernière à la même époque pour les qualités fines.

COURS DES HUILES A LILLE.

1 Juin 1870.

HUILES	GRAINES	TOURTEAUX
hectolitre.	hectolitre.	hectolitre.
Colza.	114 .. 28	1850/19 50
épuré p. g.	120 .. 32	1850 .. 50
Oil. b. q.	112 .. 34	18 .. 18
rouse.	112 .. 34	18 .. 18
Cameline.	112 .. 34	18 .. 18
Chanvre.	112 .. 34	18 .. 18
Lin du p.	112 .. 34	18 .. 18
Lin gr. et.	112 .. 34	18 .. 18

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Du 1 Juin, à une heure.

HUILE DE COLZA les 100 kilogrammes	
Courant du mois.	127 75
Jun.	127 25
Juillet-Août.	112 ..
4 derniers mois.	109 ..
4 premiers mois.	108 50

HUILE DE LIN

Courant du mois.	88 50
4 mois d'été.	90 ..
4 derniers mois.	92 25

BOURSE DE PARIS du 1 Juin 1870

Huile de colza. — Faibles	
Huile de lin. — Fermes	
Farines. — En baisse	
Huiles (les 100 k. b. bar.)	Esprits (l'hect. h. bar.)
Colza tous fûts. 127 25	Fin tire q. 90 d. 67 ..
Colza en tonnes. 128 75	Farines
Colza ép. en ton. 136 75	Disponible (157 k.) 62 50
Lin en fûts. 89 25	Supérieur disp. 61 25
Lin en tonnes. 90 ..	Suifs (les 100 kil. h. bar.)
Succres les (100 k.)	De France, disp. 102 50
Titre saccharin. 65 75	Cafés (les 100 k. h. bar.)
Blancs, droits 45. 74 75	Java bon ord. 165 ..
Succres Farinés (100 k.)	Ceylan id. 150 ..
Bonne sorte. 131 ..	Haiti id. 140 ..
Belle sorte. 131 ..	Rio id. 120 ..
Certific. de sortie 47 25	Cacaos (100 k.) à l'acq.
Mélasses indig (100 k.)	Para. 175 ..
de fabrication. 13 ..	Guyana. 145 ..
Raffinerie. 16 ..	Trinité. 140 ..
	Haiti. 120 ..

MARCHÉ DE BERGUES du 30 Mai

Quant.	Prix.	Quant.	Prix
2714 Blé de 1868. 20 85		Colza d'été	
Blé 1 ^{re} qual. 21 34		Colza d'hiver	
Blé 3 ^e qual. 19 98		120 Pom. de ter. 9 17	
Seigle. 14 50		From. vieux 92 ..	
210 Org. 15 21		From. nouv. 60	
30 Avoine. 9 89		Beurre, le kil 2 68	
15 Fèves. 18 66		Id. en pièce 2 67	
45 Haricots. 31 33		Eufs, le cent. 7 80	
Pois jaunes. 28 08		Lin, le k. 1/2 2 25	
27 Pois bleus. 18 16		1 ^{re} catég. 2 60/2 35	
Vesces. 2c		2 ^e id. 2 30 2 20	
Cameline. 3c		3 ^e id. 2 15 1 65	
Graine de lin.		Hausse du blé, 0 fr. 90c.	

MARCHÉ DE CAMBRAI du 31 Mai

GRAINES.	Colza mars. 27 .. 40c ..
Gilletta. 39 .. 30 50	Cameline. 25 50 .. 2c ..
Colza 1869. 30 .. 36 25	Lin. 25 50 .. 2c ..

MARCHÉ DE BETHUNE du 30 Mai

From. 1 ^{re} q. 20 .. 22 75	Avoine 1 ^{re} q. 10 50/11 ..
Blé mélé. 15 .. 20 50	2 ^e qual. 10 ..
Seigle. 14 50 15 50	3 ^e qual. 9 50 ..
Org. 15 21	Colzas.
Escourgeon 13 50 14 50	Gillettes.
Fèves. 16 .. 18 ..	Cameline.

66.000 Obligations de 500 fr.

rapportant 30 francs d'intérêt annuel, jouissance 1^{er} juin et 1^{er} décembre, remboursables en 23 ans par tirages annuels et qui sont émises

à 285 Francs

En souscrivant.	25 fr.
A la répartition.	75
Fin juillet.	50
Fin septembre.	50
Fin novembre (sous déduction du coupon de 15 fr. échéant le 1 ^{er} décembre)	70

Net à débours. 270 fr.
(Faculté de libération anticipée à 5/0 l'an.)

Soit un revenu de près de quinze pour cent

GARANTIES

1^o Le revenu fixe du canal, qui, en dehors des produits accessoires qui représentent le double des frais d'entretien, est de 2,700,000 fr. par an, soit, pour 23 ans. 62,100,000 fr.

2^o La Subvention de l'Etat. 18,900,000

Soit plus de QUATRE FOIS le montant de l'Emprunt.

3 millions francs, soit 41,000 obligations sont dès à présent souscrites par les quatre-vingt Communes intéressées, avec l'autorisation du Ministre des finances.

Il est créé, conformément aux Statuts, un

COMITÉ D'OBLIGATAIRES

Actuellement composé de MM. DE MIZELLE, ancien directeur de la succursale de la banque de France, à Angers ; E. LE PELLETIER, banquier ;

Et qui sera complété par l'adjonction des trois plus forts souscripteurs d'obligations.

La souscription sera ouverte

DU 1^{er} AU 5 JUIN
A Paris, au SIÈGE SOCIAL, rue Taitbout, 43 ;

chez MM. E. LE PELLETIER et Cie, banquiers, 62, rue de Provence ;

Dans les départements, au crédit de MM. LE PELLETIER et Cie, dans toutes les succursales de la Banque de France et chez les banquiers, leurs correspondants ;

A Madrid, chez M. GUILLERMO ROLAND, banquier, Calle Tetuan ;

A Saragosse, chez MM. VILLAROYA et CASTELLANO, banquiers ;

A Barcelone, chez MM. ROGER et VIDAL frères, banquiers.

On souscrit par lettres chargées, en billets de banque, effets sur Paris ou coupons payables en juin et juillet.

164

COURS COMMERCIAUX DE LA PLACE DE PARIS

Du 1 Juin, à une heure.

HUILE DE COLZA les 100 kilogrammes	
Courant du mois.	127 75
Jun.	127 25
Juillet-Août.	112 ..
4 derniers mois.	109 ..